

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de l'agriculture  
et de l'alimentation

Arrêté du **30 JUL. 2019**

**portant nomination des membres du conseil spécialisé de FranceAgriMer  
« productions végétales spéciales »**

NOR : AGRT1915211A

**Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,**

Vu les articles L.621-1 à L.621-5 du code rural et de la pêche maritime ;

Vu les articles D.621-1, D.621-2, D.621-7-2, D.621-11, D.621-18-1 et D.621-20 du code rural et de la pêche maritime ;

Vu le décret n° 2019-519 du 24 mai 2019 relatif à l'Etablissement national des produits de l'agriculture et de la mer (FranceAgriMer) ;

Sur propositions des organisations consultées,

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

En application des articles D.621-11, D.621-18-1 et D.621-20 du code rural et de la pêche maritime, sont nommés pour cinq ans membres du conseil spécialisé de FranceAgriMer « productions végétales spéciales » avec voix délibérative :

*En qualité de personnalités représentant la production agricole*

M. BAUER (Max)  
M. BOCHNAKIAN (Julien)  
Mme BOUTILLON (Dominique)  
M. FELIX (François)  
M. LALANDRE (Dominique)  
Mme LEDUC (Nadine)  
Mme MAHE (Catherine)  
M. MOEVA (Soumaila)  
M. TRICOIRE (Gabriel)

*En qualité de personnalités représentant le secteur coopératif agricole*

M. DEPIEDS (Laurent)  
M. COTTA (Jean-Michel)  
M. COUSTON (Alain)  
M. LOSSER (Rémy)  
M. THIBAULT (Christophe)  
M. WUCHNER (Antoine)

*En qualité de personnalités représentant la transformation et la commercialisation*

Mme ACAT-VERGNET (Muriel)  
M. De BOISSIEU (Roland)  
Mme BRAMAUD (Catherine)  
M. FARCY (Robert)  
Mme FAURE (Emilie)  
M. GIROUX (Jean-Marc)  
M. GODRON (Henri)  
M. MASSÉ (Philippe)  
Mme PINEL (Céline)

*En qualité de personnalités représentant les industries utilisatrices et services utilisateurs*

M. BEYAERT (Philippe)  
Mme DELILEZ (Ariane)  
Mme FISCHER (Carole)  
Mme De LAMAZE (Flore)  
Mme MULLER (Catherine)  
M. PAULY (François)

*En qualité de personnalité représentant les salariés de la filière*

M. PROKSCH (Hervé)

*En qualité de personnalité représentant les consommateurs*

M. SCHREPPFER (Gérard)

*En qualité de personnalité représentant les Régions*

Mme Le BERRIGAUD (Marie-Christine)

**Article 2**

En application de l'article D.621-11, D.621-18-1 et D.621-20 du code rural et de la pêche maritime, sont nommés pour cinq ans membres du conseil spécialisé de FranceAgriMer « productions végétales spéciales » avec voix consultative :

*En qualité de personnalités représentant les organisations interprofessionnelles  
reconnues au niveau national*

M. MERCIER (Mikaël)  
M. SOGUEL (Philippe)

*En qualité de personnalités représentant les instituts techniques*

M. BENAMOU (Norbert)  
M. MARTINEAU (Laurent)  
Mme GRAAL (Isabelle)

*En qualité de personnalité représentant  
l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture*

M. BERNARD (André)

### Article 3

La Directrice générale de la performance économique et environnementale des entreprises est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le **30 JUIL. 2019**

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,  
Pour le ministre et par délégation :

Le directeur général adjoint de la performance  
économique et environnementale des entreprises  
Chef du service développement des filières et de l'emploi

  
Philippe DUCLAUD